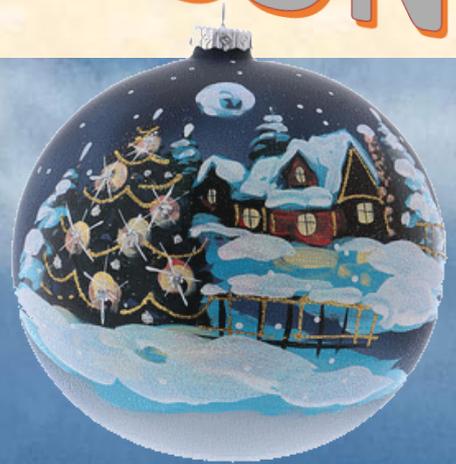


Commune de Puissalicon



PUISSALICON

Bulletin municipal



Janvier 2023

Mesdames, messieurs, chers concitoyens,

Nous voici arrivés en 2023 avec beaucoup d'interrogations sur notre vie future. La covid 19, la guerre en Ukraine, l'inflation galopante ont bouleversé notre quotidien et peu d'entre nous veulent rester optimistes.

Je crois néanmoins que nous avons la faculté d'avancer et de surmonter ces moments difficiles. Beaucoup d'hommes et de femmes dans ce monde échangeraient volontiers leurs situations contre la nôtre, il ne faut jamais l'oublier.

L'action municipale, quant à elle, ne doit pas fléchir, elle doit juste s'adapter aux contraintes budgétaires actuelles. Elles supposent juste un plus grand investissement de nos élus et de nos agents pour la mener à bien.

Vous le découvrirez dans ce nouveau bulletin.

Je tiens à vous dire aussi que les élus, les agents communaux, les associations utilisant des bâtiments communaux sont sensibilisés à une plus grande sobriété énergétique. Plus que jamais, l'argent public de nos impôts communaux doit être utilisé avec la plus grande rigueur dans nos dépenses afin de limiter l'impact des prochaines augmentations de gaz et d'électricité en particulier.

Un grand merci à eux pour ce travail d'équipe.

Je voudrais terminer en vous adressant, à travers ce mot, tous mes vœux de santé et de bonheur et je souhaite pour 2023 que notre village de Puissalicon reste, pour chacun d'entre nous, ce coin de France où il fait bon vivre.

Bonne lecture

Le maire
Michel FARENC



Sommaire	Page
<i>Les vœux du maire</i>	2
<i>Sommaire</i>	3
<i>Aide-mémoire</i>	3
<i>Colorons le Pays</i>	4
<i>Sictom – Tri du bac jaune - Biodéchets</i>	5
<i>Sictom – demande de badge</i>	6
<i>Centre de tri de Saint-Thibéry</i>	7
<i>Commémoration 20 août</i>	8
<i>Commémoration 11 novembre</i>	9
<i>Le permis de louer</i>	10
<i>Tarif de l'eau 2023</i>	11
<i>Renforcement et traitement des eaux</i>	11
<i>Entretien ligne à haute tension</i>	11
<i>L'accessibilité des bâtiments publics</i>	12
<i>Urbanisme</i>	12
<i>Distribution des dictionnaires</i>	13
<i>Amélioration au sein de l'école</i>	14
<i>La cantine</i>	14
<i>Le nouveau camion</i>	14
<i>Départ à la retraite</i>	15
<i>Le Père Noël à l'école de Puissalicon</i>	15
<i>Incivilités</i>	16
<i>Le bois du Moulin</i>	16
<i>La capture des pigeons</i>	17
<i>Nouvelles places de parking</i>	17
<i>Antenne Orange</i>	17
<i>Irrigation des vignes</i>	18
<i>Exposition à la Médiathèque</i>	18
<i>Infos diverses</i>	19
<i>L'association « Sauvegarde des 7 collines »</i>	20
<i>Tribune libre</i>	21
<i>Calendrier 2023</i>	22
<i>Etat civil</i>	23
<i>Recensement 2023</i>	24

Aide-mémoire

Coordonnées Mairie

Place de la Barbacane
34480 Puissalicon

 **04 67 36 69 50**

secretariat@puissalicon.fr

<https://puissalicon.fr/>

Ecole : **04 67 36 23 29**

Médiathèque : **09 67 02 11 78**

biblio.puissalicon@orange.fr

Secours

SAMU – SMUR : **15 ou 112**

Gendarmerie : **17**

Gendarmerie Servian : **04 67 39 10 20**

cob.servian@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pompiers : **18 ou 112**

Centre antipoison Hérault : **04 91 75 25 25**

Urgence par SMS pour les sourds et malentendants : **114**

Violences conjugales : **3919**

Sictom Pézenas-Agde

 **04 67 98 45 83**

Dépannage

Astreinte service des eaux :  **06 76 62 55 59**

Dépannage gaz GRDF :  **0 800 47 33 33**

Info coupure gaz :

<https://www.grdf.fr/particuliers/urgence-depannage/infocoupure>

Dépannage Enedis :  **09 72 67 50 34**

Habiter au Pays

Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ?

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles porte une politique de l'habitat depuis 2007. Un programme d'Intérêt Général est en cours et permet d'aider les propriétaires occupants (sous condition de ressources) et les propriétaires bailleurs à améliorer leur logement.

Les 4 axes d'intervention de ce programme sont :

- ✓ Lutter contre la précarité énergétique
- ✓ Lutter contre le logement indigne
- ✓ Adapter le logement aux personnes en perte d'autonomie
- ✓ Développer le logement locatif

Cette subvention est cumulable avec les subventions dans le cadre de « **Colorons le Pays** », de la Fondation du Patrimoine.

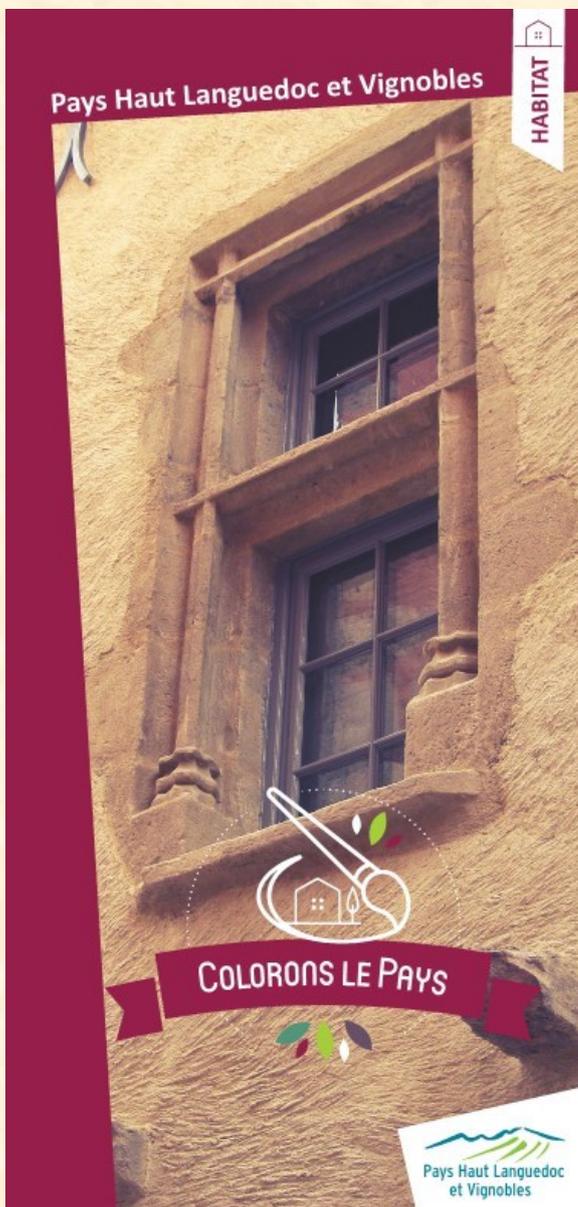
Contact : 04 67 38 11 10

Ne pas démarrer les travaux avant d'avoir l'accord de subvention.

Vigilance !

Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile.

Aucun démarchage lié à ces dispositifs



Colorons le Pays

**Vous avez un projet de rénovation de façade ?
Le Pays peut vous aider**

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne les propriétaires dans le cadre de l'amélioration de l'habitat. Au-delà du Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays », l'opération « **Colorons le Pays** » est mise en place pour traiter les façades des immeubles anciens.

Conditions générales

- L'immeuble doit être compris dans le périmètre défini par la commune,
- Sa façade doit être visible de l'espace public et traitée dans son intégralité.
- Les travaux doivent respecter le règlement de l'opération « Colorons le Pays » qui préconise la mise en œuvre de techniques traditionnelles adaptées au bâti ancien.

Attention ! Ne pas commencer les travaux avant que le dossier soit accepté.

Aides

Possibilité de cofinancement de la Fondation du Patrimoine, aide à l'amélioration de l'habitat. Pour solliciter une aide, prenez contact avec la mission Habitat au 04 67 97 38 60

Financement

Werault, Grand Orb, Sud Hérault, Communauté de Communes Occitanie

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
1, rue de la voie ferrée - 34360 Saint-Chinian
Tel : 04 67 97 38 60
Courriel : habitat@payshlv.com

Copyright : Photos Pays HLV Anne Galibert - Document non contractuel soumis à modifications sans préavis (2018) - Par précaution environnementale, nous utilisons du papier 100% recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.



Au 1er janvier le tri se simplifie !

Extension des consignes de tri : un déploiement national au 01/01/2023 !

Dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire (AGEC) de 2020, les modes de collecte évoluent pour répondre aux objectifs fixés au niveau national :

– **Développer le tri** avec l'extension du tri pour tous les emballages et papiers. Actuellement, nos bacs d'ordures ménagères sont remplis au 2/3 d'intrus qui pourraient être valorisés !

Le tri est alors un levier majeur pour réduire notre quantité de déchets et le gaspillage des ressources.

– **Réduire à la source** les quantités de déchets ménagers produits. Ces déchets ultimes qui ne peuvent malheureusement pas être valorisés sont alors enfouis ou incinérés.

En quoi consistent ces nouvelles consignes ?

C'est tout simplement rendre le tri encore plus simple en mettant tous les emballages et papiers dans votre bac jaune... Papier, carton, plastique, polystyrène, métal, tout se trie. Une grande partie est recyclée, transformée pour fabriquer de nouveaux objets sans utiliser de nouvelles ressources.

Le tri sert aussi à éviter la pollution et le gaspillage de matière. Grâce à lui, nous n'avons plus besoin d'extraire de nouvelles ressources ni d'utiliser de l'énergie pour transporter et produire.

Qu'est ce qui change concrètement : Vous n'aurez plus qu'une seule question à vous poser : est-ce un emballage ménager ?

Tous les emballages et papiers pourront être placés dans votre bac jaune :

- 👉 Les emballages en métal : capsules de café, petits emballages, conserves et canettes ...
- 👉 Les emballages en carton : gobelets, barquettes, boîtes et briques ...
- 👉 Les emballages en plastique : sacs, sachets, films, bouteilles, pots et flacons ...
- 👉 Les emballages en polystyrène : barquettes ...

🚫 **Les OBJETS, même en plastique, même tout petits (peigne, brosse à dents, jouets ...) sont interdits, ils sont à déposer dans votre bac d'ordures ménagères (non valorisés) ou en déchèterie.**

Collecte des biodéchets

Le **déploiement de « bornes biodéchets »** et leur première collecte interviendra dès **le 29 mai 2023**. Pour ainsi faire **6 bornes** seront installées sur le territoire de Puissalicon, accessibles en apport volontaire, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Le positionnement géographique sera fixé prochainement.

Parallèlement, le déploiement de cette collecte supplémentaire de biodéchets va de pair avec une réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles (bac vert), passant ainsi de **deux**

collectes hebdomadaires à une collecte.

Qu'entend-on par biodéchets ?

Les déchets alimentaires, aussi appelé « déchets de cuisine et de table », qui représentent l'essentiel des biodéchets produits par les ménages ou les professionnels de la restauration. Il s'agit des déchets de cuisine tels que les restes de repas ou de préparation de repas, ou encore les produits périmés non-consommés.



SICTOM

ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AMELIORATION DES ACCÈS EN DECHETERIE, l'espace de recyclage et de valorisation de vos déchets

COMMENT OBTENIR VOTRE BADGE D'ACCÈS ?

Avec un réseau de 19 déchèteries, soit une déchèterie pour 7 000 habitants alors qu'au niveau national le ratio est d'une déchèterie pour 14 000 habitants, le SICTOM propose un service de proximité au maillage dense, tant pour les particuliers que les professionnels.

La fréquentation en déchèterie est de plus en plus importante (+34% de fréquentation en 2021) et les tonnages déposés en déchèterie (75 000 tonnes/an) dépassent ceux collectés (55 000 tonnes/an).

Pour préserver les conditions d'accès des usagers du territoire du SICTOM Pézenas-Agde, particuliers et professionnels, le contrôle d'accès est en cours de déploiement.

Le contrôle d'accès répond à plusieurs objectifs et s'inscrit dans la tendance générale des territoires voisins et d'une manière générale en France. Il permet de :

- Améliorer **la sécurité** des déchèteries.
- Agir en faveur de l'environnement : Nos déchèteries ne sont pas des décharges ! **Ce sont des espaces où les déchets déposés sont triés** selon les différents flux pour être envoyés vers les différentes filières de recyclage ou de valorisation **pour leur donner une seconde vie**. Il répond aux enjeux de réemploi pour ne pas utiliser de nouvelles ressources ou matières premières.
- Maîtriser les coûts en réservant **l'accès aux seuls habitants des communes du SICTOM** et éviter que les usagers de territoires voisins ne viennent utiliser indûment les déchèteries de notre territoire.

La réglementation des accès ne change pas :

- L'accès pour **les particuliers** reste **GRATUIT** sur toutes les déchèteries du SICTOM.
- L'accès **des professionnels** reste possible sur inscription auprès du SICTOM et la facturation se fait en fonction des types d'apport et de leurs volumes.

OBTENIR MON BADGE EN QUELQUES CLICS !

- Je me connecte sur le site du SICTOM
 - Je renseigne les informations demandées :
- PARTICULIERS :**

Carte grise et justificatif de domicile de -3 mois

PROFESSIONNELS :

Carte(s) grise(s), extrait de Kbis de -3 mois et RIB

COMMENT UTILISER MON BADGE ?

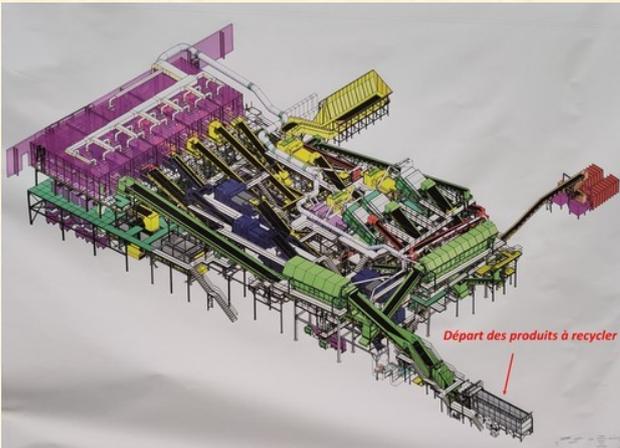
Votre badge est valable pour accéder à toutes les déchèteries du territoire du SICTOM

1. Présentation du -badge à la borne d'identification
2. Ouverture de la barrière (si mon badge est valide)
3. Accès aux quais de déchargement
4. Sortie du site

Un doute, une question : acces-decheterie@sictom-pezenas-agde.fr ou 04 67 98 45 83

Le tri optique, technologie de dernière génération

Dernièrement, les élus des sept collectivités ont visité les installations, "qui recevront leurs premières tonnes de déchets au début du mois d'avril. Cet investissement de 25 millions d'euros, équipé de vingt-quatre trieurs et de douze séparateurs optiques, qui permettront d'affiner le tri, regroupera une quarantaine de salariés sur le site. Avec un objectif de traitement de 30 000 tonnes de déchets par an. Le site sera opérationnel à plein régime en septembre 2023.



La taille route de Mûriers

N'oublions pas le travail du personnel des Avant-monts pour l'embellissement de notre commune avec comme exemple récent, la superbe taille des mûriers de la route des Mûriers. Au fur et à mesure de la taille, les branches sont broyées et le terrain est bien propre.



Un grand chantier de nettoyage et d'élagage a été effectué près du parking du cimetière et dans le bois de Canet sur les terrains acquis par la mairie.

Ces heures de prestations sont payées par Puissalicon.



Commémorations



Le samedi **20 août** la famille et les élus se sont réunis au monument commémoratif de Carrebous pour honorer la mémoire de deux Puissaliconnais tués par les allemands en 1944, Gaston Santos Juan et Sopéna Sylvain.

Après un dépôt de gerbe, Monsieur le Maire Michel Farenc a fait une allocution :

Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le représentant de l'église catholique,
Monsieur le représentant de la presse
Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer la mort tragique de Sylvain Sopéna et de Gaston Santos Juan tués sous les balles des soldats allemands le 20 août 1944. Ils avaient respectivement 17 et 40 ans.

Je salue les représentants des familles de nos deux puissaliconnais et je remercie de leur présence l'ensemble des citoyens qui s'associent à cette cérémonie. Il y a 78 ans, un convoi allemand sur la route départementale était la cible de résistants français dans cet endroit à Carrebous. La riposte des soldats allemands allait coûter la vie à nos deux concitoyens ici même aux portes de Puissalicon.

Quelques semaines auparavant, des événements importants s'étaient déroulés en France : le débarquement en Normandie, le 6 juin 1944 et le débarquement de Provence, le 15 août 1944. Un air de liberté flottait déjà sur notre pays, mais la liste des victimes de cette guerre n'avait pas fini de s'allonger et elle continua jusqu'au 8 mai 1945. Notre village ne fut pas épargné.

Cette cérémonie qui nous réunit depuis 2015, est d'abord un hommage que nous devons à Sylvain et à Gaston et que nous partageons avec les membres de leurs familles. Cette mort tragique fait partie à jamais de l'histoire de notre village. Elle est racontée par cette stèle, dressée au bord de cette route, pour que leurs destins tragiques ne tombent pas dans l'oubli.

Cette cérémonie permet aussi de dire aux nouvelles générations que la guerre a bien existé chez nous avec son cortège de morts, de mutilés, toutes ces familles brisées par le chagrin et le désespoir.

On a pensé qu'avec le temps et l'avènement de l'union européenne le spectre de la guerre était définitivement écarté. La réalité est autre. Les ennemis d'hier ont changé, ils ne sont plus les mêmes aujourd'hui, et pire encore, les armes de guerre actuelles sont devenues encore plus meurtrières.

Cette cérémonie nous ramène à notre histoire de France, à cette guerre que nous avons certes gagnée en 1945 mais qui ne nous garantit pas la paix et la liberté éternelle. Et malheureusement cette année, un nouveau champ de bataille s'est ouvert près de chez nous en Ukraine.

Aussi, en ce samedi 20 août 2022 et en souvenir de nos morts, permettez-moi d'émettre le vœu que les dirigeants de ce monde ne nous conduisent pas à une nouvelle guerre mondiale et, ensemble, souhaitons que la raison l'emporte sur les visions hégémoniques des grandes puissances de notre planète.





Comme chaque année, les élus et les citoyens de Puissalicon ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts du cimetière.

Mesdames et messieurs les élus

Monsieur le représentant des sapeurs-pompiers de Magalas

Monsieur le représentant de l'église catholique

Mesdames et messieurs les membres de la musique intercommunale

Monsieur le représentant de la presse

Mesdames et messieurs les présidents d'association

Mesdames et messieurs les agents communaux

Mesdames et messieurs, chers enfants

Un grand merci à chacun d'entre vous de m'accompagner ce matin pour commémorer le 104^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918.

Par votre présence ici aujourd'hui, vous montrez votre attachement à cet hommage rendu chaque année aux soldats tués pendant la première guerre mondiale. Vous le faites à chaque fois avec gravité, avec solennité, avec recueillement car vous savez que vos vies d'aujourd'hui sont étroitement liées aux sacrifices de ces 1 400 000 soldats morts au combat.

Cette première guerre mondiale de 14-18 aura duré précisément 1561 jours, faisant plus de 18 millions de pertes humaines civiles et militaires.

Malgré cet effroyable bilan, l'histoire se répétera 20 ans plus tard dans des proportions encore plus terrifiantes.

Quand je vois les conflits actuels, dont un à quelques milliers de kilomètres de chez nous, en Ukraine précisément, je me pose cette question, à savoir faut-il désespérer de la nature humaine qui ne retient pas les leçons du passé ? Il est vrai que l'histoire de notre humanité est remplie de guerres qui se sont succédé depuis la nuit des temps, à se demander si ces temps de guerre seraient finalement inévitables.

Et je vous avoue, et vous serez certainement d'accord avec moi, qu'il y a lieu de s'inquiéter aujourd'hui encore, quand nous entendons les discours de certains dirigeants de ce monde, des dirigeants qui sont à la tête de leur pays et qui ne s'embarrassent pas de préjugés pour envoyer leur jeunesse mourir sur des champs de bataille pour des raisons idéologiques.

Mais permettez-moi de sortir ce matin de ce pessimisme ambiant parce que nous sommes là rassemblés autour de ce monument et que votre présence ici dépasse l'hommage que vous rendez à nos soldats.

Par votre présence aujourd'hui, vous défendez l'idée d'une Europe unie et fraternelle.

Par votre présence, vous montrez à nos dirigeants notre attachement à la paix.

Par votre présence, vous montrez votre solidarité et vous partagez aussi la souffrance de tous ces peuples, de tous ces hommes et de toutes ces femmes engagés aujourd'hui encore dans des conflits sans fin.

Par votre présence aussi, vous affirmez votre attachement aux valeurs de notre république, liberté, égalité, fraternité.

Par votre présence encore, vous revendiquez cet héritage acquis grâce à la bravoure de nos soldats.

Par votre présence enfin, vous témoignez à nos soldats morts pour la France votre reconnaissance éternelle, eux qui restent à jamais enfouis dans notre mémoire.

Mesdames et messieurs, ce lieu n'est donc pas seulement celui où l'on rend hommage à nos soldats qui se sont battus au prix de leur vie pour notre liberté

Ce lieu, c'est aussi un témoignage et un message de notre passé dont nous sommes les héritiers. Il nous oblige à défendre et à transmettre aux générations futures les valeurs de notre république, celles mêmes qui font la grandeur de notre pays. Alors oui, nous pourrions dire alors que nous avons accompli notre mission et que nos soldats ne sont pas tombés pour rien.



Préambule

Tout propriétaire-bailleur est dans l'obligation de fournir **un logement décent** au locataire, c'est-à-dire les caractéristiques de confort minimum qui figurent dans le décret 2002-120 du 30 janvier 2002.

Afin d'améliorer la lutte contre l'habitat indigne, cette même loi a instauré, également, le « **permis de louer** » pour permettre aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou aux communes volontaires de définir des secteurs géographiques et/ou des catégories de logements ou ensembles immobiliers pour lesquels la mise en location d'un bien doit faire l'objet d'une des deux procédures suivantes :

- ✓ **Autorisation préalable de mise en location (APML)** : Toute nouvelle mise en location sur les territoires retenus est subordonnée à la délivrance au bailleur par le président de l'EPCI ou le maire de la commune, d'une autorisation préalable de mise en location. Celui-ci peut refuser ou soumettre à condition /l'autorisation préalable de mise en location lorsqu'un logement est susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants ou à la salubrité publique. En cas d'absence de dépôt de demande d'APML, ou de mise en location malgré un refus d'autorisation, le bailleur encourt des sanctions financières. L'absence d'autorisation préalable est sanctionnable par une amende pouvant aller jusqu'à 15.000 € en cas de nouveau manquement dans un délai de 3 ans.
- ✓ **Déclaration de mise en location (DML)**. Tout logement mis en location sur les territoires soumis à déclaration, fait l'objet de la part des propriétaires d'une déclaration de mise en location dans les 15 jours suivant la signature du bail.
- ✓ **Mise en application pour Puissalicon** : **le 1 juillet 2023** pour les biens mis en location de plus de 10 ans sur tout le périmètre de la commune.

Où se procurer la demande d'autorisation ?

La demande d'autorisation : le formulaire CERFA (n°15652*01) à télécharger sur www.service-public.fr ou à se procurer en mairie.

Notice d'utilisation du CERFA : [notice 52148#01](#)

Pour en savoir + :

Contactez M. Jean-Louis SERVAT, en charge du permis de louer au 06 47 45 61 44



Tarif de l'eau et de l'assainissement 2023

Lors du dernier conseil communautaire des Avant-Monts, il a été décidé l'augmentation du tarif de l'eau et de l'assainissement. Cette augmentation est due aux investissements nécessaires sur le territoire des Avant-monts.

Part fixe eau potable HT	Part variable eau potable HT	Part fixe assainissement HT	Part variable assainissement HT
56 € / an	1,40 € / m ³	54 € / an	1,30 € / m ³

Renforcement et traitement des eaux Puimisson/Puissalicon

Enfin une solution pérenne pour l'approvisionnement en eau de Puissalicon

Extrait de la délibération du conseil communautaire

Demande de subvention

Monsieur le Président des Avant-monts rappelle au Conseil Communautaire que la commune de Puissalicon rencontre des difficultés d'alimentation en eau potable d'un point de vue qualitatif (présence de pesticides) et quantitatif. Par ailleurs, les captages desservant la commune n'ont pas de DUP.

D'autre part, la commune de Puimisson rencontre également des difficultés d'alimentation en eau potable mais uniquement d'un point de vue qualitatif, imposant à minima un traitement.

La phase 1 du projet consiste à implanter une usine de traitement au charbon actif ainsi que 2 réservoirs de stockage sur la commune de Puimisson puis le raccordement de la commune de Puissalicon via la commune de Puimisson.

Le montant total de l'opération est estimé à 3 000 000 € HT.

Le Président demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à effectuer les demandes de subventions les plus élevées possible auprès du Conseil Départemental, de l'agence de l'eau et de la DETR pour la réalisation de cette opération.

Après le raccordement de Puissalicon à Puimisson, l'étape suivante sera le branchement à Pailhès et Thézan-lès-Béziers afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable. Le problème était récurrent depuis des décennies.



AVIS



Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension : **63 KV BEDARIEUX - ESPONDEILHAN – FAUGERES**

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de PUISSALICON, à dater du 11/01/2023 jusqu'au 30/06/2023. L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux LANGUEDOC-ROUSSILLON, à l'entreprise : SAF, Champval 07140 CHAMBONAS

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR LANGUEDOC-ROUSSILLON, 20 bis Avenue de Badones Prolongée 34500 BEZIERS
RTE (rte-cm-tou-gmr-laro-environnement@rte-france.com)

L'accessibilité des bâtiments publics



Tous les travaux engagés afin de permettre l'accès aux bâtiments publics sont en cours.

Les travaux pour le local des infirmières, la salle omnisport, le local RDL, le stade sont terminés.

L'école a encore quelques aménagements de finition à terminer près de l'ascenseur.

Le plus gros chantier à finir est la mairie qui devrait se terminer pour mars.



Urbanisme

Suite à la délibération du conseil municipal de Puissalicon n° 2022.46 donnant un avis favorable au PLU, le conseil communautaire des Avant-monts du 12 décembre 2022 a approuvé le plan local d'urbanisme de Puissalicon.

Ce document est entré en application le **23 décembre 2022** = date de dépôt du dossier en préfecture (contrôle de légalité).

Le PLU est consultable par le public sur les sites suivants :

- Sur le site internet de la Commune
 - <https://puissalicon.fr/index.php/2023/01/04/plu-dossier-complet-approuve-le-12-12-2022-par-la-ccam/>
- Sur le site internet de la CCAM
 - <https://www.avant-monts.fr/plans-locaux-urbanisme/>
- Sur le Géoportail de l'urbanisme
 - <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=3.23569535224551&lat=43.457965061137486&zoom=13&mton=3.235695&mlat=43.457965>
- Au format papier en mairie et à la CCAM

Pour info :

Cinq permis de construire ont été délivrés pour 2022 sur le territoire de la commune

Distribution des dictionnaires

Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le directeur, mesdames les professeurs,
Monsieur le représentant de la presse,
Mesdames et messieurs, chers enfants,

Je voudrais remercier chacun d'entre vous d'être présent ce soir pour la traditionnelle remise de dictionnaires aux élèves de CM2. Cette année, vous êtes 21 garçons et filles à quitter l'école primaire de Puissalicon. Pour certains d'entre vous, cela représente 8 années passées au sein de notre établissement.

C'est assurément une belle tranche de votre vie !

Je tiens à saluer le travail remarquable des enseignants qui ont assuré votre éducation pendant toutes ces années. Ils ont cette noble tâche de vous transmettre le savoir et aussi de vous apprendre les règles de vie en société.

Je n'oublie pas le rôle important de nos agents communaux qui se consacrent à d'autres fonctions : la garderie, le service à la cantine, l'entretien des classes et des cours, l'accompagnement des élèves pour les classes maternelles.

On garde généralement de bons souvenirs de sa première école, des visages que l'on n'oublie pas et parfois même, des amitiés qui durent toute une vie.

Je tiens à remercier votre directeur pour la qualité de nos échanges et je lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière dans sa nouvelle affectation.

Mes chers enfants, le dictionnaire que nous allons vous offrir, matérialise notre riche et belle langue française. Il vous permettra de chercher le bon mot, de comprendre leur sens, de trouver la bonne orthographe, de découvrir de nouveaux noms communs ou de nouveaux noms propres. Ce dictionnaire, imagé et commenté, doit vous permettre de mieux appréhender notre langue, de mieux l'utiliser et, quelque part aussi, d'en être les ambassadeurs pour mieux la défendre. Je ne peux que vous inviter à faire, de cette langue française, une arme pour atteindre vos objectifs et pour convaincre les personnes qui auront à vous juger. Vous verrez que l'on vous prêtera plus d'attention si vous savez bien parler et bien écrire notre langue française, que ce soit dans votre vie scolaire et, plus tard, dans votre vie professionnelle.

Ces dictionnaires que nous allons vous remettre, marquent aussi la fin de votre parcours à l'école primaire de Puissalicon. Ils récompensent votre réussite, ils sont aussi un encouragement pour votre entrée en classe de sixième.

Vous allez maintenant découvrir une école nouvelle où vous serez plus nombreux, issus de villages différents et où vous allez devoir côtoyer, dorénavant, plusieurs enseignants durant la même année scolaire. Ces changements vont, peut-être, vous perturber au début mais je ne doute pas que vous saurez très vite vous adapter.

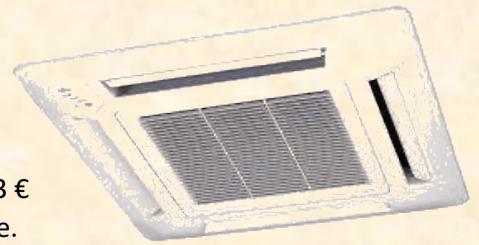


Mes chers enfants, j'espère que vous garderez un bon souvenir de votre scolarité à Puissalicon, et que vous continuerez à avancer dans vos études et à grandir pour le plus grand bonheur de vos parents. Je vous souhaite donc une très bonne rentrée scolaire au collège et beaucoup de réussite.

Amélioration au sein des classes

Un dossier a été lancé pour améliorer le chauffage dans les classes par une climatisation de type « inverter ». La Mairie a fait son choix sur les diverses propositions.

Le choix s'est porté sur le type cassette. Le devis le mieux disant est de 27.233 € HT pour 7 modules. Cette climatisation donnera une belle économie d'énergie.



La cantine

Un petit tour à la cantine pour découvrir le travail de nos agents. C'est un travail permanent, la préparation des tables, la distribution des repas sans compter sur la surveillance permanente des petits comme des grands.



Valerie Maerten, Laetitia Garcia, Sophie Rouanet et Manon Le Roux nouvellement embauchée au 1^{er} janvier 2023



Un nouveau camion

Après des années de dur labeur, le petit camion était au bout du rouleau et le temps était venu de le remplacer par un nouveau camion Ford

Le prix de ce camion est de 30.035, 42 € HT moins la reprise de l'ancien pour 7.000 €



Un départ pour une retraite bien méritée

Le 16 décembre dernier, à l'occasion de la réception du personnel municipal par Monsieur le Maire, Madame Patricia Bigot a été remerciée pour ses 25 ans de bons et loyaux services. Monsieur le Maire a insisté sur la disponibilité de Patricia et sur son humour et sa gentillesse au service des enfants de l'école.

Après la distribution des cadeaux aux membres du personnel municipal, la soirée s'est terminée par un verre de l'amitié et une petite animation humoristique en chanson de la part des collègues de l'heureuse retraitée.



Le Père Noël à l'école de Puissalicon



Le 16 décembre au matin, le Père Noël est venu rendre visite à tous les enfants de l'école de Puissalicon. Il est arrivé à la Promenade avec une belle calèche entraînée par une paire de beaux chevaux Comtois.

Après avoir emmené les enfants pour un tour de calèche autour de la Promenade, le Père Noël a distribué à chacun, un cadeau qu'il avait déposé au préalable à la salle du Peuple.

Encore et toujours !

L'auteur de ce dépôt sauvage est connu de l'Administration !

Notre commune n'est pas un dépotoir, où tout un chacun agit à sa guise et jette ses déchets n'importe où !!!!!

Pour rappel les encombrants sont à déposer à la déchèterie

Michel Kутten
Conseiller délégué
Police, Sécurité et communication



Un nouvel espace vert à Puissalicon,

Le bois du Moulin



La Mairie a acquis trois parcelles de terre près du moulin pour une superficie de ± 63 ares. Le département vient de fournir 70 arbres (14 micocouliers de Provence, 14 chênes pubescent, 14 tilleuls à petites feuilles, 14 érables champêtre, 14 frênes à feuilles étroites) qui vont repeupler le terrain.

Ces plantations ont été réalisées par les membres du personnel du Service technique municipal. Un grand MERCI pour leur travail de qualité.



La capture des pigeons



La mairie a signé un contrat pour la capture des pigeons « Bizet » qui polluent notre environnement par leurs déjections et propagent des maladies. Une cage avec des appelants est disposée à un endroit stratégique. Depuis la pose de la cage, 32 pigeons ont été capturés.

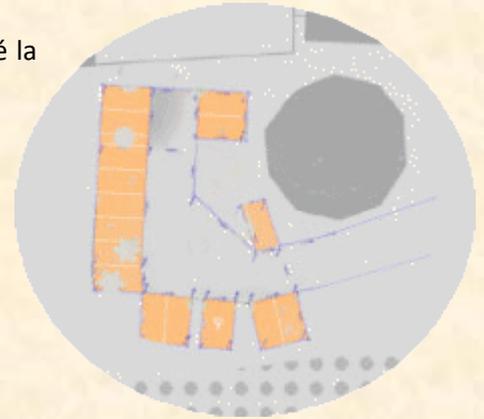
La prestation compte 6 passages pour 2022 et 2023 au prix de 384 € HT par passage. Cette opération est un acte de salubrité publique.



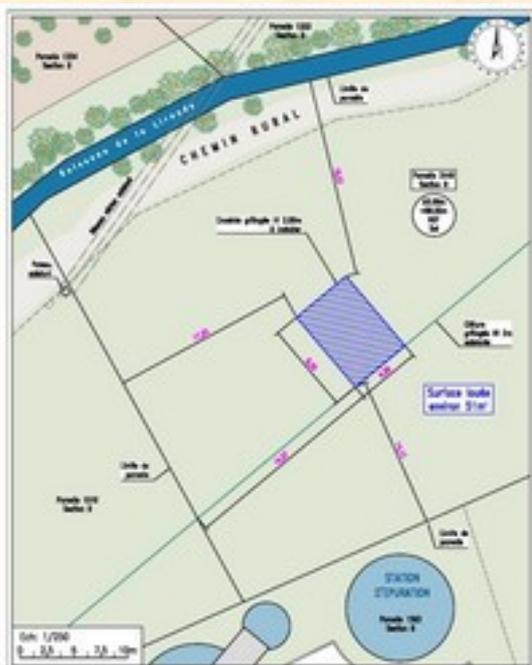
Un plus pour le stationnement

Une étude d'augmentation de stationnement aux abords de la commune a amené la Mairie à choisir un agrandissement du parking de l'avenue de Béziers.

Le nouveau projet propose 16 places supplémentaires derrière le château d'eau pour un devis de 43.311 € HT. Ce projet bénéficie d'une subvention de 16.000 € du Département de l'Hérault au titre du FAIC



Antenne Orange



Une déclaration préalable a été accordée pour la réalisation d'une antenne relais pour le réseau Orange. Cette antenne sera montée sur le site de l'ancienne station d'épuration et permettra aux usagers d'avoir de bonnes liaisons de télécommunication.



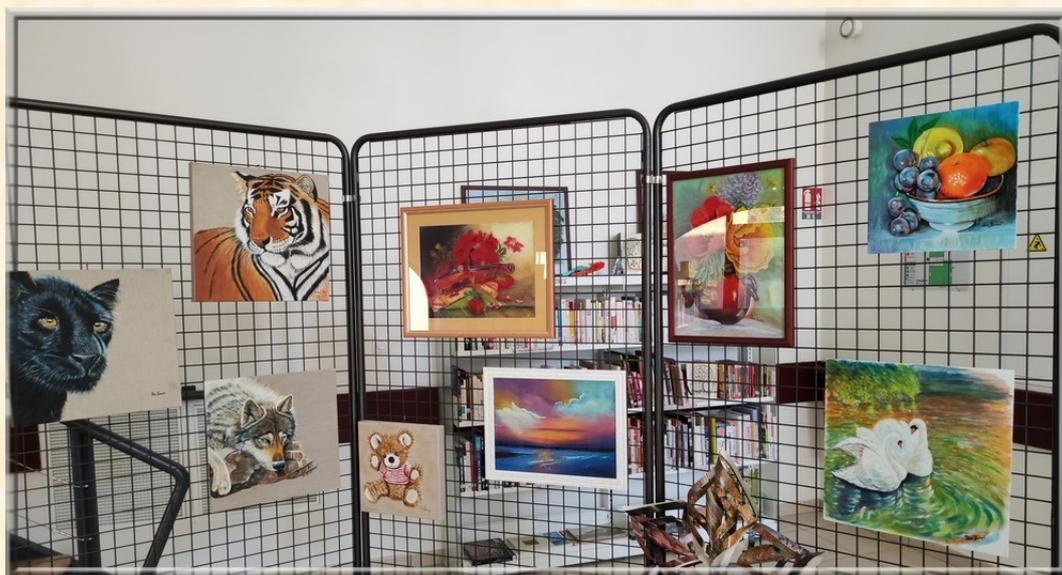
L'irrigation des vignes

Dans le cadre de l'irrigation des vignes, la commune de Puissalicon participe pour la somme de 4.091,04 € aux frais facturés par BRL.

Le coup de pouce de Puissalicon à l'amélioration de la vigne.



Exposition à la médiathèque



Madame Rose Gonnet a exposé ses œuvres à la médiathèque du 16 décembre 2022 au 7 janvier 2023.

Prochaines animations à la médiathèque :

- 28 Janvier 2023 : nuit de la lecture sur thème de la peur.
- 18 Mars 2023 : club lecture.
- 25 Mars 2023 : printemps du livre
- 14 avril 2023 : Récital poésie par Fanny Seguin.

Toute les semaines, atelier créatif le mercredi après-midi.

Infos diverses

Usurpation d'immatriculation

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/usurpation-plaque-immatriculation-vehicule>



FRANCE SERVICES VIGNOBLE ET LANGUEDOC

Pour toutes vos démarches administratives, France Service Vignoble et Languedoc avec son équipe du S.T.E.F.I. de Bédarieux se tient à votre disposition à la médiathèque de Puissalicon. Les permanences sont désormais un mercredi sur deux à partir du 11 janvier 2023 (= semaine pair) de 09 :00 à 12 :00 h.

Contact et prise de rendez-vous au 06 95 83 40 93 ou par courriel : avants-monts@france-services.gouv.fr

Passeports et cartes d'identité

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/carte-identite>



Appels téléphoniques malveillants

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/harcelement-telephonique>

<https://www.bloctel.gouv.fr/>



La population de Puissalicon

À compter du 1^{er} janvier 2023, la population légale de Puissalicon s'élève à 1.368 habitants (1.371 habitants au 01.01.2022).

Population municipale	: 1.349
Population comptée à part	: 19
Population totale	: 1.368

Les commerçants ambulants

- Boucher-charcutier de Lacaune : le mardi de 08H à 09H30 sur la Promenade
- Maraîcher BONNET : le mardi de 08H à 12H sur la Promenade
- Marchand de coquillages de Bouzigues : le vendredi de 19H15 à 19H30 sur la place de la Barbacane

Sauvegarde du paysage des 7 collines



ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PAYSAGE DES 7 COLLINES

L'association Sauvegarde du Paysage des 7 Collines vous souhaite une bonne année 2023 !

Nous sommes toujours présents et actifs et nous souhaitons vous informer de l'évolution du dossier contre l'implantation des éoliennes dans notre village.

Rappel :

En janvier 2021, La société Volkswind (SAS Ferme éoliennes de Puissalicon), s'étant vu refuser la demande d'autorisation environnementale par le préfet, a engagé une procédure devant la cour administrative de Marseille afin d'annuler cette décision.

L'association a donc décidé de prendre un avocat afin de venir en soutien au préfet ainsi qu'aux communes impactées pour défendre l'arrêté préfectoral.

Le dossier a été transféré vers la cour d'appel de Toulouse, il sera évoqué au cours du 2ème quadrimestre 2023 (mai-août). L'association est en attente de la convocation de la cour à l'audience.

Le combat n'est pas terminé et l'association se bat, pour nous tous !

Rejoignez-nous !

Merci à tous les adhérents et sympathisants de l'association qui nous soutiennent (adhésion :20 euros).

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements complémentaires.

Contact : Moget Lola /Navarro Nathalie

Mail de l'association : sauvegardepaysage7collines@gmail.com

Tribune libre

2022 est terminé et le moins que l'on puisse dire est que l'on aura passé une année particulière.

Nous avons pu apprécier le travail de toutes nos associations qui animent le village.

Nous regrettons toutefois la disparition du Comité des Fêtes. Gérer et animer une association réclame des personnes investies et un engagement constant, nous ne pouvons qu'espérer qu'une autre équipe saura prendre la relève.

Nous ne pouvons que regretter la durée et la fréquence minimale des conseils municipaux et le peu de réunions des commissions sur la commune.

La problématique générale du stationnement, notamment pour les habitants du centre du village n'ayant la possibilité de se garer que sur le parking de la médiathèque, va aller en grandissant avec la création de la résidence service. Or quand vous rentrez après une journée de travail, vous n'avez pas forcément envie de faire le tour du village pour trouver une place et encore moins envie de vous garer sur l'avenue de Béziers car il y a une ligne blanche et rappelons-nous que le code de la route interdit le stationnement dans une telle configuration. Quelles solutions amener ?

Du côté des avancées notables, il semblerait qu'une solution ait été trouvée pour l'approvisionnement futur en eau... A confirmer.

Que souhaiter pour l'année 2023 qui arrive ?

Sur un plan général, nous souhaitons bien évidemment que le conflit en Ukraine se termine enfin. Nous ne prendrons pas ici parti n'ayant pas en main tous les éléments pour le faire.

Ce que l'on sait par contre c'est que ce conflit, après la crise du Covid, conduit à une augmentation générale des prix qui ne saurait s'expliquer uniquement par les difficultés d'approvisionnement. A qui profite le crime ?

Nous espérons que notre village gagnera en sérénité et sortira des querelles de clochers que nous avons pu connaître.

Reconnaissons la chance d'avoir au sein de notre commune quatre commerces de bouche de très bonne qualité et que, nous en sommes surs, nos voisins nous envient. Nous tenons ici à remercier, Chez Louka, La Fornada, Cap & Mestra et le Picamandil pour leur travail et la qualité des prestations proposées.

Félicitations également à nos vignerons et l'ensemble des professionnels qui font la vie économique de notre village.

Bien entendu, nous aimerions tous que d'autres commerces viennent s'installer dans notre village.

Sommes-nous prêts à consommer auprès d'eux plutôt que de céder à la facilité des grandes surfaces comme nous en avons pris l'habitude ?

Nous espérons également que le docteur Fourcade trouvera un remplaçant avec l'aide de la mairie.

2023 marquera également la mise en accessibilité de l'ensemble de nos bâtiments communaux. Pour une obligation existant depuis 2005, il était temps que notre commune s'y attelle. La responsabilité ne repose évidemment pas sur la seule Municipalité actuelle.

Pour clore cette tribune, nous espérons que vous avez passé de joyeuses fêtes et vous souhaitons une très belle année 2023.

*Les trois élus de la minorité, Cathy Palomares, Cyril Pages, Jean Marie Vigourous et l'équipe
Ensemble Construisons Puissalicon*

Agenda 2023

Mois	Jour	Thème	Localisation
Janvier	7	Les vœux du Maire	Salle du peuple
	20	Les vœux de la Boule puisaliconnaise	Salle du peuple
	23	La nuit de la lecture sur thème de la peur	Médiathèque
Mars	7	Carnaval de l'école	Ecole
	18	Club de lecture	Médiathèque
	23	Printemps du livre	Médiathèque
Avril	14	Récital poésie par Fanny Seguin	Médiathèque
Mai	1	Marché aux fleurs organisé par l'amicale des parents d'élèves	Promenade
Juin	3	Repas des aînés	Salle du peuple
	23-24	Spectacle danse Isadora	Au stade
	30	Kermesse de l'école	Promenade
Juillet	13	Repas de la fête nationale	Promenade
Septembre	2	Festival des vendanges par les vieux crampons	Promenade
Octobre	7 et 8	Octobre Rose	Promenade
Décembre	2 et 3	Téléthon	
	9	Marché de Noël de l'école	Promenade

Etat civil 2022

Nom Date

Naissances

Leïa NATALINI	12-02-2022
Enzo MONTAGNÉ	03-03-2022
Queency VAGNER	19-04-2022
April JORDAN	09-07-2022
Ellana CRUZ	16-07-2022
Alba MARTINEZ	19-08-2022
Ninon BIENVENU DIADHIOU	02-09-2022
Ethan RUL	30-09-2022
Ambre BOHANA	18-10-2022
Ilyana CHIBANI	22-11-2022
Cataleya ARIZA	06-12-2022

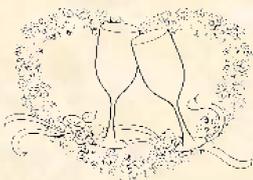


Mariage

Patrice RABIER et Cécile MARCHAND	06-08-2022
Mickael ARIZA et Aline TOUSSAINT	03-09-2022
Claude BENEJEAN et Cindy VANDENBOSSCHE	24-09-2022

Pacsés

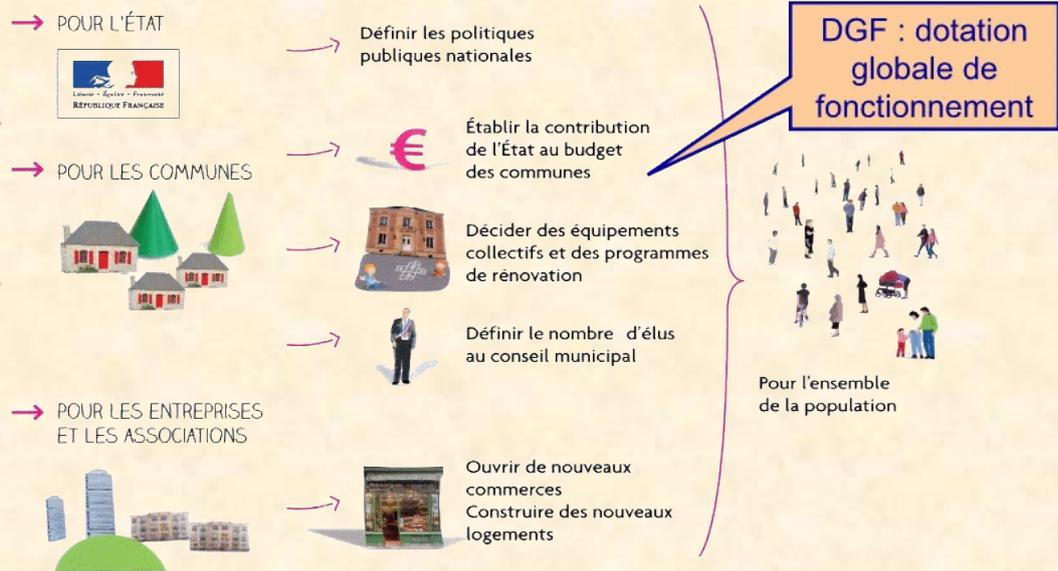
Jean-Luc PERRAIN et Nicole ARTIGE	14-01-2022
Christophe VICO et Bérénice PINOT	25-05-2022
Frédéric DENIS et Akouavi KOUDJAMEY	03-11-2022
Philippe AMIEL et Carine THERY	19-12-2022



Décès

VILAR Flora née SOLER	19-01-2022
LORENTE Marie del Carmen née GARCIA	29-01-2022
VIAN Robert	12-02-2022
PONS Yolande née SALES	30-03-2022
SOURDIACOURT Robert	05-04-2022
AUDOUARD Christian	13-04-2022
FROUMESSOL Clément	17-07-2022
DESSY Solange née VERLAINE	21-07-2022
PICARD Jean	25-08-2022
MUSQUER Joelle née BAHUAUT	24-09-2022
KERCRET André	26-09-2022
BERTGUES Jessica née HARLE	03-10-2022
PUY Raymond	08-11-2022
VERGNES Anne-Marie née CANAC	09-12-2022
BERTRAND Arlette née NADAL	17-12-2022
VIGUES Edmée née MIGNONAT	17-12-2022





Pourquoi un recensement de la population ? Quelques exemples

Le recensement de la population 2023 se déroulera du 19 janvier au 18 février.

Un agent recenseur se présentera à votre domicile pour vérifier l'exactitude de l'adresse de sa liste, la mettre à jour éventuellement. Il vous informera.

Pour la collecte

- Il vous propose la réponse par internet
- Il vous remet une notice qui comporte des codes d'accès

Si la réponse internet est impossible :

- Il vous remet, en plus, les questionnaires papier (en « main propre »).
- Il prend rendez-vous pour récupérer les questionnaires et s'assurer de leur remplissage.

Le recensement est :

Obligatoire : l'obligation de réponse est rappelée sur les imprimés.

Confidentiel : en contrepartie du caractère obligatoire.

Nous vous invitons à réserver le meilleur accueil aux trois agents recenseurs.



Monsieur TOCHON Christian



Madame UGUET Joëlle



Madame QUEVA Christine